



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand

Cité ouvrière Saint-Vincent - DOSSIER EN COURS

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002609
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine Michelin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité ouvrière
Parties constituantes non étudiées : jardin ouvrier

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Cité ouvrière construite entre 1957 et 1960, comprenant des habitations en bandes et des immeubles collectifs. Des garages ont été ajoutés entre 1960 et 1964 mais en partie démolis depuis. L'ensemble des maisons d'origine est encore en place en 2020.

Parallèlement, deux bâtiments "provisaires" pour célibataires sont construits en 1963-1964 sur le côté ouest de la cité et complétés entre 1969 et 1971 par un troisième. L'ensemble est détruit en 1987-1988.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Description

Les constructions de cette cité sont essentiellement organisées en bandes parallèles aux courbes de niveau (perpendiculaires à la pente, donc). Elles sont inspirées du type "Bezance" (comme à Romagnat, Lempdes et Gerzat). Chaque logement représente une "tranche" d'une bande plus ou moins longue (et avec des logements plus ou moins grands). Avec le jeu des différents niveaux dus à la pente, des accès sont possibles sur les deux élévations opposées.

Ce sont, pour 33 d'entre elles, des logements individuels installés chacun sur une parcelle distincte (en lanière) et associés par leurs murs-pignons. Ces maisons sont à rez-de-chaussée surélevé sur étage de soubassement. Ici, l'accès au rez-de-chaussée surélevé se fait à l'arrière, côté nord-ouest, par l'intermédiaire d'une passerelle (ou d'une passerelle-escalier) extérieure. Un garage est aménagé dans l'étage de soubassement.

36 des maisons d'origine sont des logements individuels accolés par deux sur une parcelle unique, isolés par groupes de 2 ou regroupés en bandes de plusieurs binômes. Comme les précédentes, elles sont à rez-de-chaussée surélevé sur étage de soubassement (comprenant un garage). L'accès piéton se fait à ce niveau par une porte d'entrée commune à deux logements, entre leurs deux portes de garages respectives. L'élévation arrière (nord-ouest) ouvre sur le jardin privatif.

19 autres de ces maisons, implantées là où la pente est plus faible, sont à rez-de-chaussée surélevé (accessible par un petit escalier extérieur droit) sur un léger niveau de soubassement, et à un étage-carré. Ici, les parcelles de jardin se trouvent du côté sud-est dans le bas de la pente, et ne sont pas toutes de taille équivalente.

L'ensemble de ces habitations comporte des toitures à longs-pans (unifiées sur toute la longueur de chaque bande d'habitations), couvertes de tuiles mécaniques (creuses, en majorité).

L'Immeuble "barre" sud-est comprend un rez-de-chaussée surélevé sur deux étages de soubassement (dont un de sous-sol et un d'habitation) et 3 étages-carrés ; l'immeuble sud voisin est à un étage de soubassement pour les garages, un rez-

de-chaussée surélevé et 3 étages-carrés. Les toits de ces deux immeubles sont à longs-pans et croupes avec couvertures en tuiles creuses mécaniques.

Enfin, les deux petites "tours" carrées sont conçues en deux parties, nord et sud, légèrement décalées en hauteur et couvertes de toits terrasse. Du côté nord, elles sont à rez-de-chaussée surélevé sur étage de soubassement et 4 étages-carrés ; du côté sud (bas de la pente), elles sont à 4 étages-carrés avec rez-de-chaussée dédié aux garages (faisant suite à l'étage de soubassement existant au nord).

Les bâtiments provisoires pour célibataires étaient installés perpendiculairement à la pente. Un premier bâtiment, le plus au nord, était bâti tout en longueur, en rez-de-chaussée et couvert d'un toit à longs-pans ; il comptait 38 chambres réparties de part et d'autre d'un couloir, avec une zone de sanitaires au centre. Le second, conçu à peu près sur le même principe, comportait cependant un étage. Le bâtiment des cuisines, en rez-de-chaussée, était couvert lui d'un toit-terrasse (avec très légère pente).

Eléments descriptifs

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, étage de soubassement, en rez-de-chaussée, en rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, 3 étages carrés, 4 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à longs pans, croupe ; terrasse

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour ; escalier dans-oeuvre : escalier droit ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant

Saint-Vincent

La cité ouvrière de Saint-Vincent a été construite en plusieurs campagnes entre 1957 et 1960 sur les côtes de Chanturgue ; il s'agit d'un habitat en bandes, décliné sous plusieurs formes. Les maisons, accolées en binôme ou formant des bandes d'un plus grand nombre de logements, peuvent être à deux sur une même parcelle, ou sur des parcelles individuelles mitoyennes ; de plus, en fonction de la pente, certains logements bénéficient de deux entrées, à l'avant et à l'arrière de l'habitation.

Un premier permis de construire est donc accordé le 09/10/1957 pour une tranche comprenant 36 logements "économiques et familiaux" : cette première tranche de travaux correspondait aux deux immeubles collectifs sous forme de "tours", au nord-est de la cité (à l'angle de la rue de Diane et de l'allée des Fauvettes, et sur l'allée des Rossignols). Le 19/10/1957, un autre permis est délivré pour la deuxième tranche de 19 logements, "économiques et familiaux" toujours, correspondant à de l'habitat en bandes, au centre ouest et au sud de la cité. Puis la construction d'une troisième tranche est autorisée le 02/04/1958, elle concerne 36 logements de type F4 à deux niveaux, là encore sous forme d'habitations en bandes, tout au nord et au centre. Le 12/12/1958, le permis de construire de la quatrième tranche comprenant deux immeubles collectifs totalisant 62 logements, en bordure sud, est délivré. Enfin, l'autorisation de construire une cinquième et dernière tranche de 33 logements de type F4 sur trois niveaux, répartis en deux blocs au nord et à l'est, est délivrée le 10/04/1959. Les différentes déclarations d'achèvement des travaux vont s'échelonner de janvier à juillet 1960.

Des garages (en bandes également) ont été ajoutés au centre et au sud-ouest de la cité, entre 1960 et 1964 ; certains, rue des Mésanges, sont démolis entre 1985 et 1991 puis entre 2004 et 2006 ; d'autres plus au sud de la cité, seront détruits entre 2006 et 2009. L'ensemble des maisons d'origine de la cité Saint-Vincent est encore en place en 2020.

En avril 1963 de nouveau, un permis de construire est déposé (après un accord préalable à titre précaire donné en novembre 1962 et un premier avis défavorable émis par la mairie en janvier 1963) : le projet concerne des logements réservés aux célibataires (chambres individuelles) dans deux bâtiments provisoires à installer du côté ouest de la rue de la Barre (en bordure de la cité), accompagnés d'un parking ; ils semblent être déjà réalisés en 1964. Un arrêté municipal du 03/01/1969 accorde un autre permis de construire : il s'agit vraisemblablement d'autoriser l'ajout d'un bâtiment destiné à accueillir un réfectoire et une cuisine collective. Les travaux sont déclarés achevés le 30/10/1973 mais le bâtiment, à mi-chemin entre les deux premiers, est déjà construit dès 1971. Les bâtiments, prévus pour être provisoires, ont été effectivement démolis en 1987-1988.

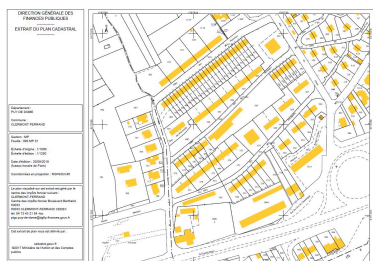
Une église, dans l'angle sud-ouest de la cité, sous le vocable de Saint-Vincent-de-Paul, est rattachée à la cité : elle a été érigée bien antérieurement à la cité Saint-Vincent elle-même, lors de la création de la cité de Chanteranne voisine au début des années 1920 et est inaugurée en 1927. De plan allongé très simple à l'origine, elle est dotée d'un transept quelques années plus tard (avant 1946), toujours grâce à l'entreprise.

Références documentaires

Documents figurés

- **Cité Michelin Saint-Vincent, vers 1961-1962 (1)**
Vue partielle de la cité Saint-Vincent depuis le nord, photographie noir et blanc, Collection Patrimoine Historique Michelin, n° catalogue 06_009, s.n., s.d. [vers 1961-1962].
Collection Patrimoine Historique Michelin : 06_009
- **Cité Michelin Saint-Vincent, vers 1961-1962 (2)**
Vue partielle sud de la cité Saint-Vincent, photographie noir et blanc, Collection Patrimoine Historique Michelin, n° catalogue 06_012, s.n., s.d. [vers 1961-1962].
Collection Patrimoine Historique Michelin : 06_012
- **Cité Michelin Saint-Vincent, vers 1961-1962 (3)**
Vue partielle, depuis le nord-ouest, de la cité Saint-Vincent, photographie noir et blanc, Collection Patrimoine Historique Michelin, n° catalogue 22_002, s.n., s.d. [vers 1961-1962].
Collection Patrimoine Historique Michelin : 22_002

Illustrations



Extrait de plan cadastral (section MP).
Dess. Brigitte Ceroni,
Autr. Service du cadastre
IVR84_20196300310NUDA



Plan des différents bâtiments
d'origine de la cité.
Dess. Guytaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20216301280NUDA



Vue partielle depuis l'allée
des Bouvreuils, au nord-
ouest. Photographie prise
vraisemblablement peu après
la fin du chantier, vers 1961-1962.
IVR84_20236300156NUC



Partie haute de la cité, au nord,
avec vue sur l'usine de Cataroux.
Vue prise vraisemblablement
peu après la fin du chantier de
construction, vers 1961-1962.
IVR84_20236300153NUC



Partie sud de la cité, prise
vraisemblablement peu après la
fin du chantier, vers 1961-1962 :
les parcelles de jardin ne
sont pas encore plantées.
IVR84_20236300154NUC



Logements en bande, allée
des Fauvettes (parcelles
nord, partie basse).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300372NUC4A



Maisons en bande (une maison par parcelle), allée des Fauvettes.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300377NUC4A



Maisons accolées en bande sur l'allée des Mésanges : élévations du côté haut de la pente avec passerelles d'accès.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300399NUC4A



Habitat en bande de l'allée des Fauvettes, du côté haut de la pente.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300398NUC4A



Exemple de maisons en bande avec escalier-passerelle d'accès à l'étage supérieur, depuis le côté haut de la pente.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300397NUC4A



Immeuble collectif de la cité Saint-Vincent, rue du Clos-Chanturgue.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300375NUC4A



Immeuble collectif de la cité Saint-Vincent, dans la partie haute de la rue de Diane.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300380NUC4A



Élévation est de l'église Saint-Vincent-de-Paul, au bas de la cité (partie sud-ouest).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300379NUC4A



Élévation ouest de l'église Saint-Vincent-de-Paul, au bas de la cité (partie sud-ouest).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300378NUC4A



Panneau émaillé Michelin, rue de Diane : "Propriété privée, automobilistes attention aux enfants" et indication de la limitation de vitesse à 25 km/h.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300381NUC4A

Dossiers liés

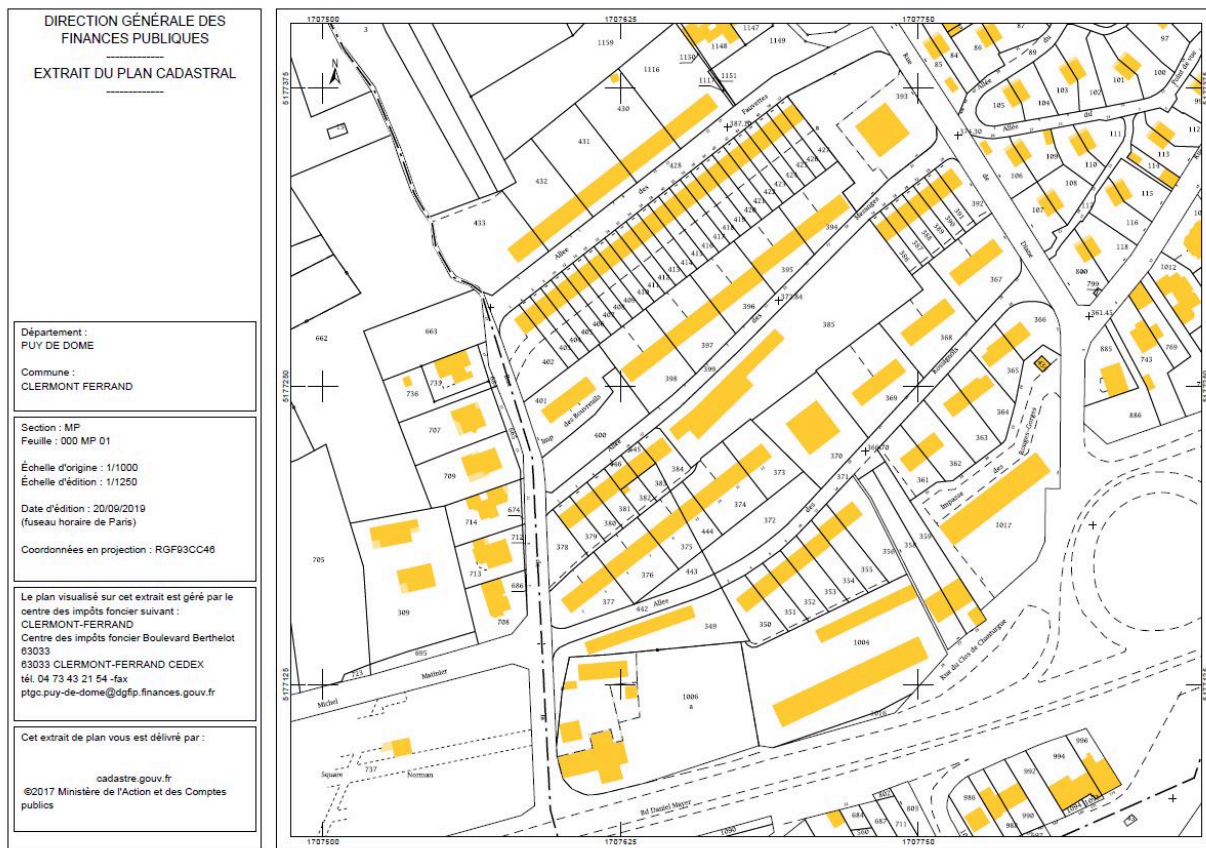
Dossiers de synthèse :

Cités Michelin de l'agglomération clermontoise - DOSSIER EN COURS (IA63002617) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Brigitte Ceroni, Brigitte Ceroni

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Extrait de plan cadastral (section MP).

IVR84_20196300310NUDA

Auteur de l'illustration : Brigitte Ceroni

Auteur du document reproduit : Service du cadastre

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

tous droits réservés



Plan des différents bâtiments d'origine de la cité.

IVR84_20216301280NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue partielle depuis l'allée des Bouvreuils, au nord-ouest. Photographie prise vraisemblablement peu après la fin du chantier, vers 1961-1962.

Référence du document reproduit :

- **Cité Michelin Saint-Vincent, vers 1961-1962 (3)**
Vue partielle, depuis le nord-ouest, de la cité Saint-Vincent, photographie noir et blanc, Collection Patrimoine Historique Michelin, n° catalogue 22_002, s.n., s.d. [vers 1961-1962].
Collection Patrimoine Historique Michelin : 22_002

IVR84_20236300156NUC

© Collection Patrimoine Historique Michelin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie haute de la cité, au nord, avec vue sur l'usine de Cataroux. Vue prise vraisemblablement peu après la fin du chantier de construction, vers 1961-1962.

Référence du document reproduit :

- **Cité Michelin Saint-Vincent, vers 1961-1962 (1)**
Vue partielle de la cité Saint-Vincent depuis le nord, photographie noir et blanc, Collection Patrimoine Historique Michelin, n° catalogue 06_009, s.n., s.d. [vers 1961-1962].
Collection Patrimoine Historique Michelin : 06_009

IVR84_20236300153NUC

© Collection Patrimoine Historique Michelin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie sud de la cité, prise vraisemblablement peu après la fin du chantier, vers 1961-1962 : les parcelles de jardin ne sont pas encore plantées.

Référence du document reproduit :

- **Cité Michelin Saint-Vincent, vers 1961-1962 (2)**
Vue partielle sud de la cité Saint-Vincent, photographie noir et blanc, Collection Patrimoine Historique Michelin, n° catalogue 06_012, s.n., s.d. [vers 1961-1962].
Collection Patrimoine Historique Michelin : 06_012

IVR84_20236300154NUC

© Collection Patrimoine Historique Michelin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logements en bande, allée des Fauvettes (parcelles nord, partie basse).

IVR84_20196300372NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maisons en bande (une maison par parcelle), allée des Fauvettes.

IVR84_20196300377NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maisons accolées en bande sur l'allée des Mésanges : élévations du côté haut de la pente avec passerelles d'accès.

IVR84_20196300399NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Habitat en bande de l'allée des Fauvettes, du côté haut de la pente.

IVR84_20196300398NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Exemple de maisons en bande avec escalier-passerelle d'accès à l'étage supérieur, depuis le côté haut de la pente.

IVR84_20196300397NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeuble collectif de la cité Saint-Vincent, rue du Clos-Chanturgue.

IVR84_20196300375NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Immeuble collectif de la cité Saint-Vincent, dans la partie haute de la rue de Diane.

IVR84_20196300380NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation est de l'église Saint-Vincent-de-Paul, au bas de la cité (partie sud-ouest).

IVR84_20196300379NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation ouest de l'église Saint-Vincent-de-Paul, au bas de la cité (partie sud-ouest).

IVR84_20196300378NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Panneau émaillé Michelin, rue de Diane : "Propriété privée, automobilistes attention aux enfants" et indication de la limitation de vitesse à 25 km/h.

IVR84_20196300381NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation